

Motion du 17 septembre 2008 de MM. Patrick Baud-Lavigne, Grégoire Carasso, Christophe Buemi, Gérard Deshusses, Christian Lopez Quirland, Thierry Piguet, Mmes Isabelle Brunier, Silvia Machado, Véronique Paris, Nicole Valiquier Grecuccio, Christiane Olivier, Martine Sumi, Mary Pallante et Annina Pfund: «Pour une rue du Rhône sécurisée!»

(renvoyée à la commission de l'aménagement et de l'environnement par le Conseil municipal lors de la séance du 23 février 2009)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- les accidents récents, notamment celui du 26 juillet 2008, qui ont provoqué de graves blessures aux piétons essayant de traverser la rue sur des passages supposés sécurisés;
- que de nombreuses voitures occupent les places de livraison des commerçants de la rue du Rhône, ainsi que les places pour handicapés;
- que, de ce fait, les camions de livraison bloquent la chaussée et les transports publics;
- que la rue du Rhône est un axe majeur pour la circulation des bus des Transports publics genevois, soit cinq lignes dans une rue étroite;
- le non-respect des règles de circulation sur la rue du Rhône, entre la place du Rhône et la place Bel-Air;
- l'absence de mesures coordonnées et spécifiques destinées à faire respecter la signalisation entre la place du Rhône et la place Bel-Air le long de la rue du Rhône,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de prendre langue avec les autorités compétentes afin d'interdire la circulation motorisée en tout temps sur la rue du Rhône entre la place du Lac et la place Bel-Air, à l'exception des Transports publics genevois et des véhicules de livraison, ainsi que cela se fait dans la rue de la Confédération;
- d'empêcher physiquement l'accès à cette portion de rue par des bornes rétractables à l'extérieur des couloirs de bus, et en matérialisant ces derniers à l'image de la voie du tram sur l'avenue Henri-Dunant;
- de mettre en place un plan d'action en collaboration avec la police genevoise pour sanctionner les contrevenants, dans l'attente de la réalisation de ce qui précède;
- de rendre compte des mesures prises au Conseil municipal.

Tableaux (en nombre d'accidents)

Accidents rue du Rhône en tout.

		Typologies d'accident		Total
		Blessé(s)	DM	
Année de l'accident	2000	2	7	9
	2001	9	12	21
	2002	7	11	18
	2003	5	9	14
	2004	5	11	16
	2005	3	11	14
	2006	7	8	15
	2007	5	6	11
	2008	6	3	9
Total		49	78	127

Accidents rue du Rhône, impliquant au moins un piéton.

		Typologies d'accident		Total
		Blessé(s)	DM	
Année de l'accident	2000	1		1
	2001	5	1	6
	2002	3		3
	2003	1		1
	2004	3		3
	2005	1		1
	2006	3		3
	2007	1		1
	2008	2		2
Total		20	1	21

Accidents rue du Rhône, impliquant au moins un véhicule de transports publics.

		Typologies d'accident		Total
		Blessé(s)	DM	
Année de l'accident	2000		3	3
	2001	2	2	4
	2002	1	2	3
	2003		2	2
	2004		1	1
	2005	1		1
	2008	1		1
	Total		5	10